



Norvège

*La croissance se poursuit
pour les vins de Bourgogne*

Chiffres clés 2018 des vins de Bourgogne en Norvège

Ventes au monopole VINMONOPOLET

2,74 millions de bouteilles (+ 7,4 % / 2017), pour 56 millions d'euros (+ 13,8 % / 2017, 559 millions NOK)

dont en volume

- ▶ Vins blancs tranquilles : 56 %
- ▶ Vins rouges/rosés tranquilles : 15 %
- ▶ Crémant de Bourgogne : 29 %

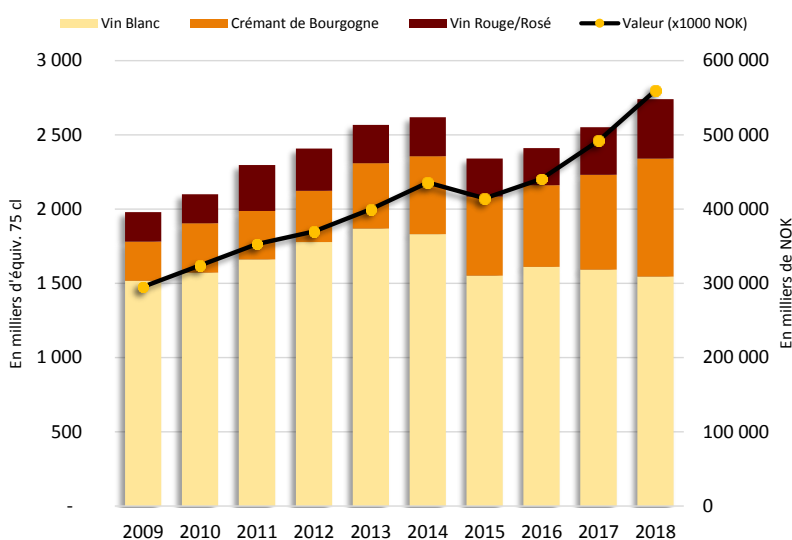
Sur le TOP 50 des références françaises vendues, qui représentent 56 % du volume de vins français commercialisé au monopole 7 sont des vins de Bourgogne (1 Chablis, 1 Petit Chablis, 1 Mâcon Villages, 1 Bourgogne blanc et 3 Crémant de Bourgogne).

Les importations de vins Bourgogne en Norvège repartent à la hausse en 2018 (+ 2 % en volume / 2017). La hausse du prix de 5 % ainsi que la hausse des volumes permettent une accélération de la valeur qui enregistre une croissance de 8 %.

Nouveau record en volume et en valeur !

Vente du Monopole - Vins de Bourgogne

(sources : Vinmonopolet et BIVB)



Le VINMONOPOLET réalise l'essentiel des ventes de vins de Bourgogne dans le pays (le reste étant surtout lié à la restauration).

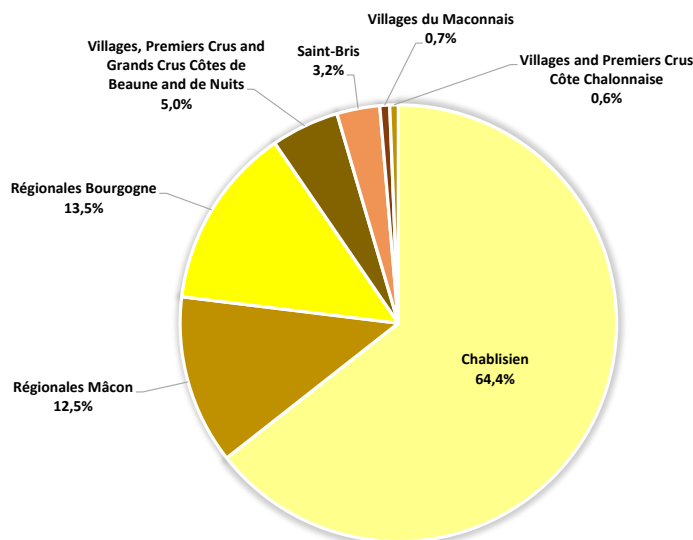
Après une chute en 2015, les ventes de vins de Bourgogne continuent de se redresser en 2018, aussi bien en volume (+ 7,4 %; soit 2,74 millions en équivalents bouteilles), qu'en valeur (+ 13,8 %; 559 millions de NOK).

Le Crémant de Bourgogne réalise un nouveau record, à + 24,5 % (795 000 bouteilles), tout comme les vins rouges, à + 25,3 % (400 000 bouteilles).

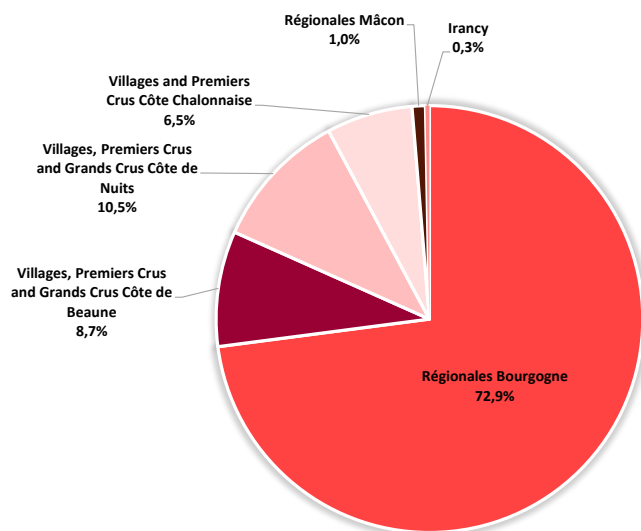
Les vins blancs cèdent de nouveau un peu de terrain à - 3 % en volume (1,545 million de bouteilles), impactés par les manques de volume sur les appellations de Chablis.

Les ventes de vins Bourgogne progressent encore, malgré les problèmes de disponibilité des vins de Chablis

Répartition des vins blancs de Bourgogne par groupe d'AOC en 2018



Répartition des vins rouge de Bourgogne par groupe d'AOC en 2018



Le Chablisien réalise toujours près de 2/3 des ventes de vins blancs de Bourgogne en Norvège. Cependant, il perd encore quelques parts de marché, au profit des AOC Régionales Bourgogne et Mâcon.

Les volumes vendus en vins rouges sont essentiellement composés d'AOC Régionales Bourgogne (73 %), qui progressent fortement sur l'année et gagnent 6 points de part de marché. On vend en proportion davantage d'AOC Village des Côte de Beaune et Côte de Nuits et moins d'AOC Village de Côte Chalonnaise.

Le Bag-In-Box ne représente plus que 20 % des ventes du vignoble (24 % en 2017) et 28 % pour les seuls vins tranquilles. Les ventes de BIB de vins de Bourgogne concernent presque exclusivement les vins blancs (35 % de la couleur contre seulement 1 % des vins rouges).

La baisse des ventes de vins blancs de Bourgogne ne se fait que sur le format BIB (- 10 %).

Les appellations Chablis, Petit Chablis et Crémant de Bourgogne restent les principales références vendues par le monopole. Seules 4 références de vins rouges apparaissent dans le top 25 (3 Bourgogne et 1 Coteaux Bourguignons).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB – Février 2019
(Sources : VINMONOPOLET - BIVB)

Contact presse : Mathilde Paturaud – Attachée de presse France BIVB
Tél. +33 (0)3 80 25 06 96 - Portable + 33 (0)6 78 78 07 68 – mathilde.paturaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :



Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr